

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN ASSOUPLEISSANT VOILAGES ECLAT

Version:2

Date de révision: 15/01/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: DR. BECKMANN ASSOUPLEISSANT VOILAGES ECLAT
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Additif lavage voilage blanc
Utiliser exclusivement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: Société Delta Pronatura France
165 avenue du Général de Gaulle
F-33160 ST MEDARD EN JALLES
France
Tél: +33 (0)5 47 50 11 17
Télécopie: +33 (0)5 47 50 11 29
Courriel: info@delta-pronatura.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: +32(0) 70.245.245
1. 5. Formule: DP019/2 077-19
1. 6. N° code du produit: 4008455403212

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
2. 2. Éléments d'étiquetage:
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 2. 2. Mention de danger: Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. Information(s) complémentaire(s):
- P102 - Tenir hors de portée des enfants.
 - P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin / <#x#> en cas de malaise.
 - P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 - Parmi autres ingrédients contient
 - <5% agent de surface non ionique
 - parfum
 - azurant optique

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN ASSOUPLISSANT VOILAGES ECLAT

Version:2

Date de révision:

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- conservateurs : 2-Phénoxyéthanol et PYRITHIONEDESODIUM

2. 4. Dangers principaux: aucun
2. 5. Autres dangers: La mise à feu par inadvertance peut déclencher un incendie, ou un incendie environnant peut déclencher l'inflammation du produit

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Solution aqueuse de surfactants non ioniques et adjuvants
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé:
- 2-phénoxyéthanol
 - N° Id: 603-098-00-9 - N° CE: 204-589-7 - N° CAS: 122-99-6
 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C <= 5
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Tox. aiguë 4 - H302 * Irr. oc. 2 - H319
 - azurant optique FWA 5
 - N° CE: 248-421-0 - N° CAS: 27344-41-8
 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119533064-49-XXXX
 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Irr. oc. 2 - H319
 - Pyrithione sodium salt - 1-Oxyde de 2-mercapto-pyridine sodique
 - N° CE: 223-296-5 - N° CAS: 3811-73-2
 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Tox. aiguë 4 - H302 * STOT un. 3 - H335 * Irr. cut. 2 - H315 * Irr. oc. 2 - H319
 - Divers :
- Valeurs limites d'exposition
V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 1
- Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:
4. 1. 1. Conseils généraux: Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
4. 1. 2. Inhalation: Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon par précaution.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières en enlevant les verres de contact.
4. 1. 5. Ingestion: En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:
4. 2. 1. Inhalation: Données non disponibles.
4. 2. 2. Contact avec la peau: Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN ASSOUPLISSANT VOILAGES ECLAT

Version:2

Date de révision: 15/01/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- | | |
|---|---|
| 4. 2. 4. Ingestion: | Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. |
| 4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : | Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise. |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|--|---|
| 5. 1. Moyens d'extinction: | mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), poudre. |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: | Un incendie produira une épaisse fumée noire.
L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis. |
| 5. 3. Conseils aux pompiers: | Porter un appareil respiratoire autonome. |
| 5. 4. Méthode(s) spéciale(s): | Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. |
| 5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Ne pas utiliser un jet d'eau. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | |
|--|--|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules.
Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: | Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires. |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. |
| 6. 4. Référence à d'autres sections: | Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | |
|---|--|
| 7. 1. Manipulation: | |
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.
Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Observer les réglementations de la protection du travail. |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection. |
| 7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): | Lire l'étiquette avant utilisation. |
| 7. 2. Stockage: | |
| 7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: | Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.
Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. |
| 7. 2. 2. Condition(s) de stockage: | Conserver uniquement dans le récipient d'origine. |
| 7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: | Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins. |
| 7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | de même nature que celui d'origine |
| 7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): | utilisation en machine à laver pendant un cycle de lavage
Produit ménager |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN ASSOUPLEISSANT VOILAGES ECLAT

Version:2

Date de révision: 15/01/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:
8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • Pyrithione sodium salt - 1-Oxyde de 2-mercapto-pyridine sodique :
V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 1
- Non applicable.
8. 2. Contrôles de l'exposition:
8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Non applicable.
8. 2. 2. Protection des mains: non nécessaire
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
8. 2. 4. Protection des yeux: S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.
8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Eviter le contact avec les yeux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:
9. 1. 1. Aspect: liquide
9. 1. 2. Couleur: bleu
9. 1. 3. Odeur: caractéristique
9. 1. 4. PH: Non déterminé.
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: Non applicable.
9. 1. 6. Point d'éclair: Non applicable.
9. 1. 7. Limites d'explosivité: Non applicable.
9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): 1.01 g/cm³
9. 1. 9. Viscosité: 90-120 mPas
9. 2. Autres informations:
9. 2. 1. Hydrosolubilité: soluble en toutes proportions
9. 2. 2. Liposolubilité: partiellement soluble
9. 2. 3. Solubilité aux solvants: soluble dans la plupart des solvants organiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.
10. 2. Stabilité chimique: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: aucun
10. 4. Conditions à éviter: Aucune sous utilisation normale.
10. 5. Matières incompatibles: Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN ASSOUPLISSANT VOILAGES ECLAT

Version:2

Date de révision: 15/01/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

10. 6. Produits de décomposition dangereux:	Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.
---	---

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	Données non disponibles.
11. 2. 2. Contact avec la peau:	Données non disponibles.
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	Données non disponibles.
11. 2. 4. Ingestion:	Données non disponibles.
11. 3. Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée:	Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses dues aux propriétés dégraissante du produit.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Facilement biodégradable. Recommandation CESIO /AISE : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relative aux détergents. Les données prouvant cette affirmation
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Données non disponibles.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Non applicable.
12. 6. Autres effets néfastes:	aucun
12. 7. Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
13. 2. Emballages contaminés:	Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales. Flacon vide et bouchon dans le tri sélectif
13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):	Catalogue européen des déchets 20 01 29 détergents contenant des substances dangereuses

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	non réglementé
14. 2. Numéro ONU:	Non applicable.
14. 6. Dangers pour l'environnement:	aucun
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	aucun

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN ASSOUPLEISSANT VOILAGES ECLAT

Version:2

Date de révision: 15/01/2020

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: réglementation ICPE code ICPE 1510
Règlement détergent 648-20004
TGAP

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Non applicable.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Les informations données dans cette fiche sont requises aux termes de annexe VI règlement 1272/2008 & adaptations

CLP 1272/2008 & adaptations

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.

16. 3. Avis ou remarques importantes: Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

16. 4. Restrictions: Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

16. 5. 1. Date de la première édition: 27/09/2016

16. 5. 2. Date de la révision précédente: 27/09/2016

16. 5. 3. Date de révision: 15/01/2020

16. 5. 4. Version: 2

16. 5. 5. Révision chapitre(s) n°: 2-3

16. 6. Réalisé par: SDS